

Le groupe technique régional Flavescence Dorée, piloté et financé par la Fédération des Interprofessions du Bassin viticole Charentes-Cognac définit chaque année un plan d'action de lutte contre la flavescence dorée (FD). Les prospections collectives sont une des missions confiée aux Chambres d'agriculture

Elles sont réalisées par des groupes de viticulteurs encadrés par des animateurs formés à l'observation de la Flavescence Dorée (FD). Tous les ceps marqués sont ensuite prélevés, analysés, et s'ils sont reconnus Flavescence Dorée ou Bois Noir, ils doivent être arrachés avant le 31 mars.

Voici ci-dessous les dates de prospections collectives où nous vous attendons nombreux :

Date	Heure	ZONE 3	ZONE 4
LUNDI 28 août	8H30	Chenac	Chenac
	14H00	St Thomas	St Thomas
MARDI 29 août	8H30	Cravans	Montguyon / Neuviq /
	14H00	St André de Lidon	St Martin d'Ary
MERCREDI 30 août	8H30	Tanzac	Montmérac
	14H00		
JEUDI 31 août	8H30	St Julien de l'Escap	Réaux sur Trèfle
	14H00	La Brousse	St Germain de Lusignan
VENDREDI 01 septembre	8H30	Chérac	St Thomas
	14H00	Brives sur Charente	St Ciers du Taillon
LUNDI 04 septembre	8H30	Tanzac	Montmérac
	14H00		
MARDI 05 septembre	8H30	Vénérand	Réaux sur Trèfle
	14H00	Courcoury	St Germain de Lusignan
MERCREDI 06 septembre	8H30	Chérac	St Martin d'Ary
	14H00	Brives sur Charente	Montguyon
JEUDI 07 septembre	8H30	St Thomas	St Thomas
	14H00	Chenac	Chenac
VENDREDI 08 septembre	8H30	VITIBIO	
	14H00		
LUNDI 11 septembre	8H30	Chérac	Chérac
	14H00	Chérac	Chérac
MARDI 12 septembre	8H30	St Thomas	St Thomas
	14H00	Chenac	Chenac
MERCREDI 13 septembre	8H30		Neuviq
	14H00	Courcoury	Boscammant
JEUDI 14 septembre	8H30	Cravans	Montmérac
	14H00	St André de Lidon	Réaux sur Trèfle
VENDREDI 15 septembre	8H30	La Brousse	St Ciers du Taillon
	14H00	Vénérand	

**Nous comptons sur votre présence pour une prospection optimale du vignoble :
les prospections collectives ne sont efficaces qu'avec une forte mobilisation des viticulteurs !**

Reconnaître la Flavescence dorée

Ces symptômes commencent à être visibles, sur tout ou une partie du pied, avant l'aoûtéement et se poursuit jusqu'après les vendanges. À compter de l'aoûtéement et jusqu'aux vendanges, tous les symptômes sont exprimés :

1 La jaunisse des feuilles



Les feuilles jaunissent (cépage blanc) ou rougissent (cépage rouge) et s'enroulent en forme de parapluie.

2 Le défaut d'aoûtéement



3 Le dessèchement des grappes



Contact

Céline Mathieu : **07 88 47 27 90**

Chambre interdépartementale d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres :

Les missions d'animation, de communication dans le cadre de la lutte contre la Flavescence dorée sont gérées par un groupe de travail régional Flavescence Dorée sous l'égide de la fédération des interprofessions du bassin viticole Charentes Cognac.